



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SYNDICAT CHEVALIN D'AJOIE DU SAMEDI 21 AOÛT 2022 A 20H00 AU MONT-DE-COEUVE

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
 2. Nomination des scrutateurs
 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 août 2021
 4. Rapport de Présidence et de gestion
 5. Comptes 2021 et rapport des vérificateurs des comptes
 6. Budget 2022
 7. Admissions et démissions
 8. Promotions CH – Rapport du président
 9. Programme d'activités 2022
 10. Divers et imprévus
-

1. Ouverture de l'assemblée générale

Le Président ouvre l'assemblée générale à 20h15 et remercie chacun de sa présence. Il donne connaissance des personnes excusées. Un peu plus d'une trentaine de personnes participent à notre assemblée générale. Il demande une minute de silence en mémoire de Markus Zingg, membre décédé, ainsi que pour les proches de nos membres qui sont décédés durant l'année écoulée.

2. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs nommés par l'assemblée sont Messieurs Michel Daucourt et Pierre-André Froidevaux.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 août 2021

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale, qui a été publié sur notre site internet, est approuvé à l'unanimité. Aucune modification n'est demandée.

4. Rapport de Présidence et de gestion

Le Président ne relate pas de faits particuliers, il profite de ce point pour féliciter tant les éleveurs que les meneurs et cavaliers pour les excellents résultats obtenus durant l'année écoulée. Il revient également sur la journée de concours que nous venons de vivre et en particulier sur la nouveauté de cette année : 4 championnats.

La gérante quant à elle donne les résultats des effectifs qui restent stables. En effet, les tests en terrains ont été idéalement repourvus d'une soixantaine de jeunes chevaux pour nos deux tests en terrain et le concours des poulains a accueilli une centaine de juments. Elle encourage les éleveurs à continuer à élever leurs jeunes chevaux afin de maintenir ces effectifs dans le futur. Elle remercie également vivement Chantal Pape Juillard, ancienne gérante, pour l'aide apportée durant cette première année en tant que nouvelle gérante.

5. Comptes 2021 et rapport de vérificateurs des comptes

La gérante donne connaissance des comptes pour l'année 2021. Ceux-ci présentent malheureusement une perte de CHF 1'586.44. Cette perte s'explique comme suit ; le Syndicat a investi dans des vestes et polos à l'effigie du Syndicat chevalin d'Ajoie qui sont revendus à un prix très avantageux aux éleveurs, les dons et cadeaux ont été plus nombreux (mais toujours amplement mérités) durant l'année 2021 et le repas lors de l'assemblée générale 2021 avait été offert à l'ensemble des membres. Le total des actifs se monte à CHF 56'199.16. Le rapport des vérificatrices des comptes est lu devant l'assemblée et les membres, à l'unanimité, approuvent les comptes ainsi présentés.

6. Budget 2022

Le budget 2022 présente des recettes pour CHF 139'460.60 et des dépenses pour CHF 138'995.15, d'où un bénéfice présumé de CHF 465.45. Ce budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

7. Admissions et démissions

Les démissions suivantes ont été enregistrées pour l'année 2021/2022 :

- Manon Faivre ;
- Daniel Vuillaume ;
- Laurence Theurillat ;
- Piquerez Frères ;
- Vincent Limacher ;
- Marianne Gasiglia.

Une admission a été enregistrée : Madame Margrith Walther, de Rocourt. Elle est accueillie par acclamation.

8. Promotions CH – Rapport du président

Eric Stegmann, président du comité des promotions, nous donne un compte rendu de la journée des promotions qui s'est déroulée le dimanche 26 juin dernier et qui a réuni bon nombre de participants. Les comptes n'ont pas encore été bouclés mais il assure que le résultat sera bon. Il informe déjà l'assemblée de la date des prochaines promotions qui auront lieu le lundi de Pentecôte 29 mai 2023 au Mont-de-Coeuve.

Le Président prend également la parole pour informer l'assemblée qu'un projet de journée dédiée aux jeunes est en pourparlers avec le comité des promotions. Cette journée serait à organiser par des jeunes motivés avec le soutien du Syndicat et du comité des promotions et aurait lieu le dimanche avant les promotions 2023. Cette journée a pour but de motiver les jeunes et encourager la relève à faire perdurer l'élevage de chevaux de toutes races.

